



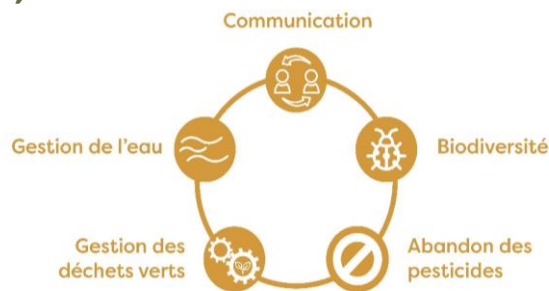
# BULLETIN D'ADHESION

## Charte + Nature

### Entreprise, Golf, EPCI, etc...



Vous allez adhérer à la Charte d'entretien +Nature. Elle est ouverte à toutes structures possédant des espaces extérieurs à entretenir. Cette charte novatrice et englobante, à portée nationale, aborde 5 thématiques majeures au travers de 63 items différents et spécifiques. Labélisation valable 5 ans à compter de la visite de labélisation.



#### Identification du signataire

Structure : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

N° siret : \_\_\_\_\_

Fonction dans la structure : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune

: \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ mobile: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

#### Cout de l'adhésion

550 euros HT par site plus frais de déplacement (0,5 € Ht/km du site FREDON le plus près)

#### Pieces à joindre

- Le règlement de l'adhésion sous forme de chèque ou copie de l'ordre de virement effectué à FREDON Nouvelle-Aquitaine :

RIB : \_\_\_\_\_

IBAN : \_\_\_\_\_

- pour une personne morale, copie des statuts en vigueur.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature :

(pour une personne morale : nom-prénom et fonction du signataire)